

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BERTHOUVILLE

Date de convocation 12/05/2019 **L'AN DEUX MIL DIX-NEUF, le dix-sept mai à vingt heures trente.**
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame LECLERC Marie-Françoise, Maire.

Date d'affichage 30/06/2019 **Etaient présents:** LECLERC Marie-Françoise, DESCHAMPS Didier, LEGRIX Davy, MORIN Olivier, CEDEYN Jean-Claude, AUBERT Serge, GRIETENS Agnès, DESCHAMPS Patrick.

Nombre de Conseillers Absents : Madame CAPELLE Christiane donne pouvoir à Olivier MORIN, Monsieur LE HALPERT Patrick donne pouvoir à Marie-Françoise LECLERC.

En exercices 10 Formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.

Présents 08

Votants 10 Monsieur LEGRIX Davy a été élu secrétaire.

Objet : Délibération pour la création d'un parking à l'enceinte de l'église et du cimetière

Madame le maire expose le projet déjà évoqué, il y a quelques années, trois devis sont présentés :

- Intercom Bernay Terres de Normandie : 13 165,45 TTC
- Via France Normandie : 24 810,00 TTC
- Entreprise Vittecoq TP : 17 007,60 TTC

Le Conseil municipal décide de choisir le devis de l'Entreprise Vittecoq TP, demande à Madame Le maire de recontacter l'Entreprise afin de retirer du devis « l'évacuation des terres de terrassement » d'un montant de 2 000,00 HT. La commune se chargera d'évacuer la terre.

Le devis sera renvoyé corrigé par l'Entreprise pour acceptation des travaux.

La dépense a été prévue au budget.

Le conseil municipal suggère l'achat d'un panneau d'interdiction au plus de 3,5T.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, le vote ayant donné les résultats suivants : contre : 1 ; pour : 9 ; abstention : 0.

Pour copie conforme
Le Maire

Marie-Françoise LECLERC



Acte rendu exécutoire après :

- Réception en Préfecture le :
 - Notification ou publication le :
- Le Maire